

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

203261

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 085701

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre : *Véritable*

Nom & Prénom :

BERHIL FATNA

Date de naissance :

1942

Adresse : *5444 26 N° 20 Hay Hassan Casablanca*

Tél. : *06 61 20 92 24* Total des frais engagés : *1613,40* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. Saad SOUAIKI
Professeur de Cardiologie
356, Rue Mostafa H. Muani
CASABLANCA*

Date de consultation :

26/03/2021

Nom et prénom du malade : *BERHIL FATNA* Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES HONORAIRE				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/3/16	base de Système		400 DT	INP : 091130922 Dr. Saad Boujelben Professeur de Cardiologie 356, Rue Mostafa El Maâni CASABLANCA 0213 8410522 26 11 35

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. Mustapha Oudrhiri
الدكتور المصطفى بودغيري

CABINET DE MEDECINE INTERNE ET DE GÉRIATRIE
عيادة الطب الباطني و طب المسنين

Casablanca, le.....

16/04/2024

MME BERHIL FATNA

1. Olediz 40 mg cp dispersible

1 cp matin avant le petit déjeuner pendant 01 mois



Dr. Mustapha Oudrhiri
Spécialiste en Médecine
Interne et en Gériatrie
13 Rue de Rome - Casablanca
Tél: 0522 26 02 46 / 0522 26 11 04

PHARMACIE GAMILLE SRL
29, Avenue Casablanca - RC : 52128
Tél : 0522 27 17 07
C.E. : 00283112600060

INPE : 091165605

Ordonnance

Le 03/04/2024

Mr. (Mme.)

BERHIL Fatma

LABORATOIRE HAY HASSANI

Dr. Samira BIBRAHIM
Biologiste

RDC Imm. 828 Bd. Ibn Sina Hay Hassani
Tel: 05 22 89 69 87 / 05 22 93 32 21
Fax: 05 22 89 69 88

ECBU

Test respiratoire au Carburot 1)
marginé à la recherche d'HP

Dr. Mustapha Oudrhiri
Spécialiste en Médecine
Interne et en Gériatrie
13 Rue de Rome - Casablanca
Tél: 0522 26 02 16 / 0522 26 11 04
Cachet du médecin

Docteur Saâd SOULAMI

Professeur de Cardiologie

Spécialiste des maladies du Cœur et des vaisseaux

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Echo Doppler Couleur - Holter

Patient:

Benchikh



الدكتور سعد السلمي

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

إخلاصي في أمراض القلب والأوعية الدموية

خريج كلية الطب بباريس

فحص القلب بالصدى والدوبلير بالألوان

26 MAR. 2024

Casablanca, le

Trattement de
Trois (03) M

13

56 ans - Adactine 50 mg q le matin x 7
1/2 cp le matin x 7
9 g ANTIPIR 10 - 4
1 q le matin

13

138 - Plet 2 AR 10 mg
1 q le matin

43 ans - Coronal 6, 2 mg

13

89 - P 22 CORNAPROTE 1 - 1 - 1
1 q sal 138

13

زنقة مصطفى المعاني (قرب زنقة أڭاڭير) - الدار البيضاء 356

356, Rue Mostafa El Maâni (côté Rue d'Agadir) - 1^{er} étage - Casablanca - E-mail : cabinetsoulami@gmail.com

Tél.: 05 22 22 18 84 / 06 62 88 90 91 - Tél./Fax: 05 22 26 13 36 - Urgence : 06 65 14 69 96

CNSS : 2700608 - IF : 41802254 - ICE : 001755076000067 - IPN : 091130922

